



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 4 JANVIER 2017

Présents :

Sylviane NOEL, Héloïse BRUN, Emmanuelle DALLA COSTA, François DALLA COSTA, José FRANCO, Christian HENON, Vincent MASSARIA, Patrick MOLENE, Magali NOIR, Emmanuel PRICOT, Alain ROUX.

Secrétaire de séance :

Emmanuel PRICOT

Début de la séance à 18 heures 30.

1) RECRUTEMENT D'UN AGENT RECENSEUR

Madame le Maire propose le recrutement de Madame Marie-Claude DERDAKA sous contrat à déterminée, pour la campagne du recensement, à compter du 19 janvier 2017 et une durée de un mois.

Le conseil approuve à l'unanimité des présents,

2) DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA)

- DIA des biens de M. et Mme RAGOT vendus à M. WOITRAIN.

A l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

- DIA des biens des conjoints DAZON vendus à Mme MAISTRE et M. REVILLOD

A l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

- DIA des biens des Conjointes DAZON vendus à M. et Mme SAUSSEY.

A l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

3) AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES

S'agissant pour la municipalité de pouvoir fonctionner jusqu'au vote du budget 2017 et de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses de l'année en cours dans la limite de 50% du budget de fonctionnement de l'année 2016 et de 25% du budget investissement de l'année 2016, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents.

4) TARIF DE L'EAU POUR L'ANNEE 2017

Après discussion et échanges sur les modalités et les incidences du futur transfert de la compétence "distribution de l'eau" à la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne (2CCAM), le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des présents, une augmentation du prix du m² d'eau de 2% sur la part communale et un prix de l'abonnement inchangé.

5) INDEMNITES DE CONSEIL ET DE BUDGET DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents, le versement de cette indemnité d'un montant de 416 euros à la condition d'obtenir l'étude prospective financière demandée au receveur il y a plus d'un an.

6) NOUVEAU TARIF SDIS POUR L'INTERVENTION D'UN VSAV

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le nouveau tarif du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour l'intervention d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) en l'absence de disponibilité d'ambulances privées pour les secours aux personnes sur la station de ski.

7) PROLONGATION DE LA VENTE PROMOTIONNELLE DES FORFAITS SAISON

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents la prolongation de la vente promotionnelle des forfaits saison jusqu'au dimanche 8 janvier 2017, prolongation également votée par la commune du Reposoir,

8) PROJET SCOT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que face à l'inertie des 4 Communautés de Communes de la Vallée de l'Arve à s'entendre entre elles sur la définition d'un territoire commun, Monsieur le Préfet a décidé du périmètre du futur Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) auquel appartiendra la commune de Nancy-sur-Cluses.

Ce périmètre englobera les communautés de Communes suivantes :

Cluses Arve et Montagne,

Montagnes du Giffre,

Pays du Mont-Blanc

Vallée de Chamonix.

Chacune des Communautés de Communes sera amenée à donner son avis dans les mois à venir sur ce projet de périmètre.

9) QUESTIONS DIVERSES

Compétence économique transférée à la 2CCAM :

Depuis la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la compétence économique est transférée à la Communautés de Communes à compter du 1er janvier 2017. Elle comprend l'aménagement des zones commerciales, artisanales et industrielles.

Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) :

La distribution des colis de Noël a été réalisée par les membres du CCAS et s'est bien déroulée.

Enfance et jeunesse :

Les quelques aménagements demandés par la PMI (Protection Maternelle Infantile) lors de leur visite des locaux de l'accueil périscolaire (garderie) seront réalisés cette année.

Bâtiments communaux :

Intervention sur l'électricité et le réfrigérateur de la salle polyvalente.

L'appartement situé au-dessus de la mairie sera loué à partir du 1^{er} février de cette année,

Voirie et réseaux :

Il est prévu l'intervention de la Société Chatel pour la dépose des décorations lumineuses après la cérémonie des vœux, si l'absence de neige sur la voirie le permet. Dans le même temps, il sera procédé au remplacement d'un 1/4 des ampoules de la commune afin de limiter les interventions curatives, plus onéreuses que les interventions préventives.

Ski :

L'entretien de la dameuse est à prévoir sur le long terme.

L'acquisition de pièces de maintenance est à envisager, ainsi que le renouvellement des filets de protection.

Tourisme :

Le sentier thématique au-dessus de Nancy sur Cluses doit aboutir en 2017, de même que l'installation d'un panneau d'accueil à l'entrée de Romme et d'un panneau informatif au Pare, ainsi que le balisage des sentiers communaux, tel que l'ancien chemin passant par la Tête de Romme dont l'élagage a été réalisé par Alvéole.

Un panneau pour signaler les pistes de ski, déjà fabriqué, sera installé dans l'année à l'entrée du parking des Chavannes.

Plate-forme de dépôts :

Depuis plusieurs années, la Mairie tente de faire réaliser un aménagement pour l'installation d'une plate-forme de dépôts de déchets verts afin de contrer les dépôts sauvages de déchets de toutes natures dans plusieurs endroits de la commune. Rendez-vous sera pris avec la 2CCAM pour étudier la possibilité d'une plate-forme aux Etessons, entre le chef lieu et Romme, et le nettoyage de la zone du Moulin.

Fin de la séance à 21 heures 30.